

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 31/05/2022

Délibération n° DE-0022-2022

**Objet : Actualisation du tableau des effectifs**

Le Président expose aux membres de l'assemblée qu'il convient d'actualiser le tableau des effectifs du Centre de Gestion pour renforcer le service Prévention et recruter un conseiller en prévention des risques professionnels.

Il est proposé au Conseil d'administration de créer au tableau des effectifs un poste de technicien territorial (catégorie B) à temps complet.

Le Conseil d'administration, sur le rapport du Président, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

**DÉCIDE**

- La création au tableau des effectifs d'un poste permanent à temps complet de technicien territorial (catégorie B).
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait à BORDEAUX, le 31 mai 2022.



Le Président,



**Roger RECORS**  
Maire-adjoint de CESTAS

RÉCEPTIONNÉE PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE : 01 JUIN 2022

PUBLIÉE LE : 01 JUIN 2022